



Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Budget des dépenses
2000-2001

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

- 1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.
- 2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2000

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : <http://publications.tpsgc.gc.ca>

No. de catalogue BT31-2/2001-III-8

ISBN 0-660-61148-1



Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Budget des dépenses 2000-2001

Un rapport sur les plans et priorités

John Manley
Ministre de l'Industrie

Canada 

TABLE DES MATIÈRES

SECTION I : MESSAGES

A. Message du Ministre pour le portefeuille.....	1
B. Message du secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement).....	3
C. Déclaration de la direction.....	4

SECTION II : VUE D'ENSEMBLE DU CRSH

A. Mandat, rôles et responsabilités.....	5
B. Objectifs.....	8
C. Facteurs externes influant sur le CRSH.....	8
D. Dépenses prévues (Tableau 2.1).....	13

SECTION III : PLANS, RÉSULTATS ET RESSOURCES

A. Objectifs du secteur d'activité.....	15
B. Description du secteur d'activité.....	15
C. Principaux engagements en matière de résultats, résultats escomptés, activités et ressources connexes.....	15

SECTION IV : RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Tableau 4.1: Sommaire des paiements de transfert.....	21
Tableau 4.2 : Source des recettes non disponibles.....	22
Tableau 4.3 : Coût net du programme pour 2000-2001.....	23

INDEX	25
--------------------	----

Section I : Messages

A. Message du Ministre pour le portefeuille

Dans l'économie mondiale, l'innovation est un facteur déterminant pour la croissance économique à long terme, l'accroissement de la productivité et, en définitive, la qualité de vie de la population. Préparer les Canadiens à entrer dans le monde de l'économie du savoir demeurera l'une des grandes priorités du gouvernement au cours des années à venir. Les organismes membres de mon portefeuille cherchent à stimuler l'essor économique du Canada et à aider les citoyens à profiter des avantages qu'offre l'économie mondiale du savoir. Ils en ont jeté les bases grâce aux investissements soutenus qu'ils ont faits dans le savoir et l'innovation.

L'initiative Un Canada branché, qui a pour but de faire du Canada le pays le plus branché du monde, est, tant sur le plan économique que social, un élément essentiel de la croissance fondée sur le savoir. Les applications de pointe qui en découlent favoriseront la création d'emplois, l'essor économique et la croissance de la productivité. Un Canada branché permettra aussi au gouvernement de joindre tous les citoyens et de leur offrir des services améliorés, en plus de resserrer ses liens avec la population canadienne.

C'est avec plaisir que je présente le Rapport sur les plans et les priorités au nom du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), qui renseigne la population canadienne sur les activités, les priorités et les ressources prévues pour les trois prochaines années. Le rapport montre de quelle façon le CRSH a contribué à l'édification d'une économie dynamique au Canada.

Dans les années à venir, le Conseil de recherches en sciences humaines continuera à produire les connaissances et à bâtir les compétences dont le Canada a besoin pour conserver sa capacité d'innover, demeurer concurrentiel et préserver sa qualité de vie. Plus précisément, le CRSH se fondera sur ses programmes de bourses et de subventions pour appuyer des recherches qui nous aident à comprendre la nature de la société en pleine mutation dans laquelle nous vivons ainsi qu'à faire face aux nouveaux défis d'ordre culturel, social et économique. Il formera des experts hautement qualifiés qui se destinent à des carrières en recherche dans les universités et les organismes publics et privés. Il créera des partenariats de recherche afin de combler les lacunes dans nos connaissances stratégiques et d'appuyer un processus de prise de décisions fondé sur des faits scientifiques. Finalement, le CRSH encouragera de meilleurs mécanismes d'échange des connaissances avec les utilisateurs de la recherche et le grand public.

Les membres du Portefeuille de l'Industrie

Agence de promotion économique du Canada atlantique
Agence spatiale canadienne
Banque de développement du Canada*
Commission du droit d'auteur Canada
Conseil canadien des normes*
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Conseil national de recherches Canada
Développement économique Canada pour les régions du Québec
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Industrie Canada
Statistique Canada
Tribunal de la concurrence

** N'est pas tenu de soumettre un rapport sur les plans et les priorités*

L'avenir nous oblige à définir l'excellence selon des normes mondiales. Durant la prochaine décennie, l'innovation, les sciences, la recherche-développement et la connectivité modifieront profondément le monde. Pour maintenir et améliorer leur qualité de vie, les Canadiens devront se démarquer sur la scène mondiale, être plus compétents, plus productifs, plus novateurs et être plus audacieux en affaires, ce qu'ils sauront certainement devenir.

L'honorable John Manley

B. Message du secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement)

Le savoir et les compétences – deux ressources virtuellement inépuisables – sont au cœur de la réussite du Canada et de son avantage comparatif au cours du nouveau millénaire. Il est essentiel d'investir dans le savoir et les compétences pour tirer le meilleur parti des occasions nouvelles à saisir dans une économie mondiale de plus en plus branchée et dans les milieux canadiens de la création et des affaires. C'est le gage même d'une économie florissante et d'un environnement sain pour l'ensemble de la population canadienne.

La quête du savoir – la découverte de nouvelles connaissances et une meilleure compréhension du monde qui nous entoure – voilà la raison d'être des sciences, de la recherche et du développement. Elle touche tous les aspects de notre vie : la santé, les sciences humaines, l'éducation, l'environnement, les affaires et l'économie. Le gouvernement continue de stimuler l'avancement, la diffusion et la commercialisation des connaissances, ainsi que la création d'emplois et la prospérité économique. Il met tout en œuvre pour consolider la compétitivité du pays, améliorer la qualité de vie de chaque membre de la population et faire fond sur la réputation du Canada en sa qualité de société véritablement novatrice, qui sait reconnaître l'importance des travailleurs qui contribuent à agrandir le champ des connaissances. Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada joue un rôle essentiel pour aider les particuliers et les entreprises du Canada à innover grâce aux sciences, à la recherche et au développement.

Le Rapport sur les plans et les priorités de 2000-2001 montre à quel point le gouvernement fédéral sait tirer parti des sciences et de la technologie pour offrir un avenir meilleur à tous les Canadiens et Canadiennes. Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada encourage la création de partenariats plus étroits afin d'améliorer la situation de l'emploi et la qualité de vie au pays et d'enrichir le monde des connaissances. En mettant l'accent sur la recherche et l'innovation, il souscrit au grand principe suivant : l'avenir appartient aux pays bénéficiant d'une économie saine, dont les populations jouissent d'une bonne santé, dont les enfants possèdent les acquis nécessaires et qui investissent dans le savoir, les compétences et l'esprit d'innovation de leur peuple.

L'honorable Gilbert Normand

C. Déclaration de la direction

Rapport sur les plans et priorités de 2000-2001

Je présente, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités de 2000-2001 du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

À ma connaissance, les renseignements :

- décrivent fidèlement le mandat, les plans, les priorités, les stratégies et les résultats escomptés de l'organisation;
- sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités*.
- sont complets et exacts.
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion sous-jacents.

Je suis satisfait des méthodes et des procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Marc Renaud, Président


Date

Section II : Vue d'ensemble du CRSH

A. Mandat, rôles et responsabilités

Le **mandat** du Conseil, qui repose sur les pouvoirs et les responsabilités qui lui ont été délégués en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines (1976-1977, c. 24, a. 2)*, consiste à :

- promouvoir et soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines;
- conseiller le ministre de l'Industrie sur les aspects de cette recherche que ce dernier lui demande d'examiner.



La mission du CRSH

Aider le Canada :

- ▶ à mieux comprendre un monde en pleine évolution
- ▶ à innover et à être concurrentiel
- ▶ à préserver son tissu social et sa qualité de vie

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) est un organisme fédéral qui aide le Canada à acquérir les compétences et les connaissances dont il a besoin pour réussir dans une économie mondiale du savoir. Le CRSH appuie la recherche universitaire en sciences humaines et la formation avancée dans ces disciplines. Sa clientèle représente 54 p. 100 de tous les chercheurs universitaires à plein temps au Canada et environ 61 p. 100 de tous les étudiants des cycles supérieurs à plein temps dans les universités canadiennes. Le CRSH collabore également avec un grand nombre d'organisations des secteurs public, privé et communautaire qui sont des partenaires actifs dans ses initiatives de politique et ses programmes.

Le CRSH appuie la recherche portant sur divers thèmes interdisciplinaires comme l'incidence du libre-échange sur l'emploi et les régions, la gestion des changements technologiques dans les PME, la prestation des soins de santé, le patrimoine culturel du Canada et l'environnement durable.

Le CRSH accorde ses bourses et ses subventions par voie de concours indépendants et très concurrentiels fondés sur une évaluation par les pairs, afin de ne subventionner que les meilleurs projets de recherche et les meilleurs candidats.

Le CRSH joue également un rôle de premier plan dans l'élaboration des politiques de recherche et un rôle de catalyseur au sein de la communauté des chercheurs en sciences humaines. Il tente :

- de consolider et de structurer l'entreprise nationale de recherche en sciences humaines,
- de favoriser l'accroissement des connaissances et l'innovation,
- de répondre efficacement aux besoins changeants des secteurs public, privé et communautaire et de la société canadienne.

L'objectif du CRSH dans les années qui viennent consiste à continuer à orienter la recherche dans des directions qui favorisent l'excellence, l'innovation, la productivité et la pertinence sociale et économique.

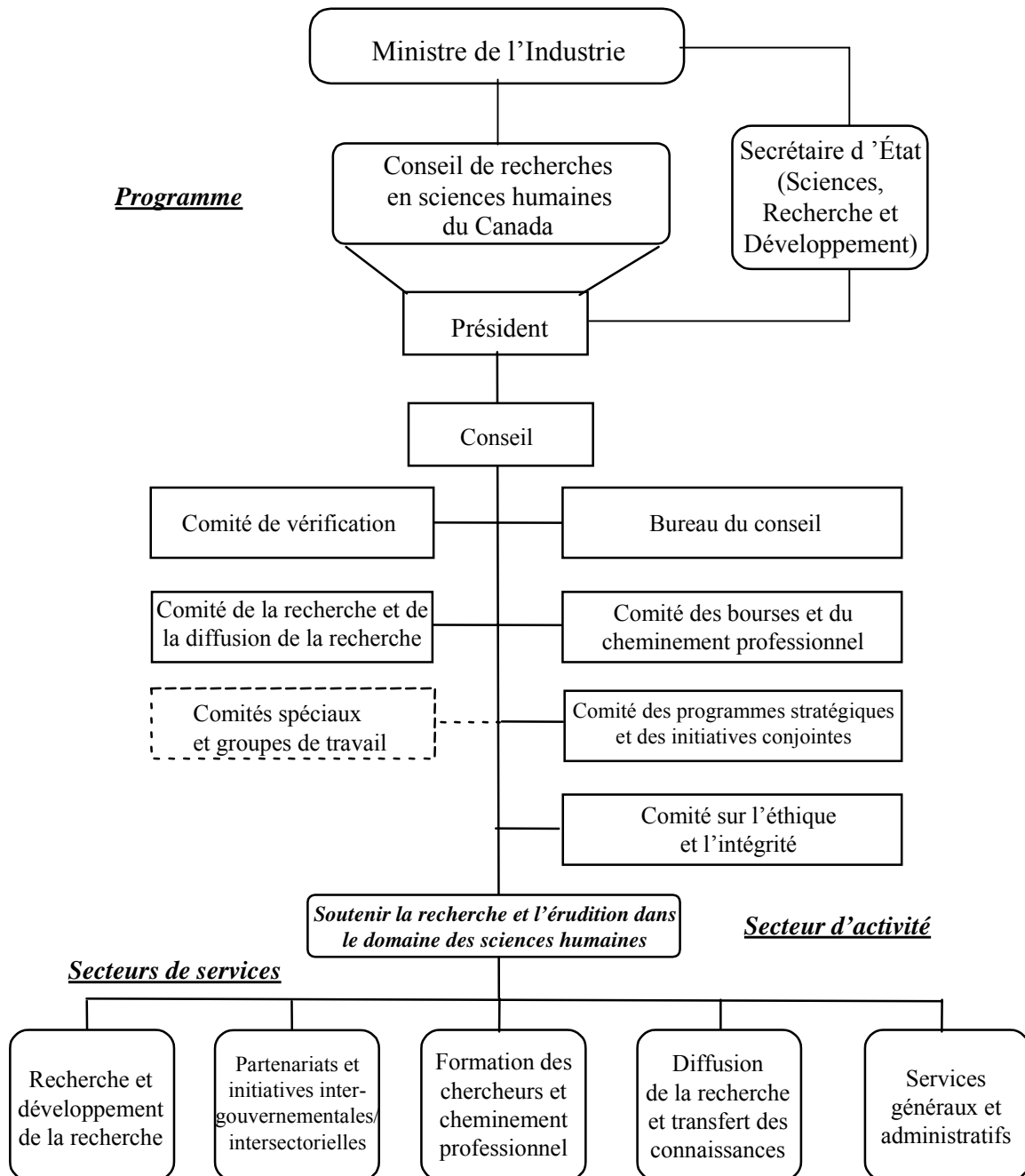
Le CRSH finance la recherche et la formation en :

- | | |
|-------------------------------------|---------------------------------------|
| ✓ anthropologie | ✓ géographie |
| ✓ archéologie | ✓ gestion des affaires |
| ✓ beaux-arts | ✓ histoire |
| ✓ communications & études des média | ✓ langues modernes |
| ✓ criminologie | ✓ linguistique |
| ✓ droit | ✓ littératures |
| ✓ éducation | ✓ philosophie |
| ✓ éthique | ✓ psychologie |
| ✓ études autochtones | ✓ relations industrielles |
| ✓ études classiques | ✓ sciences administratives & commerce |
| ✓ études médiévales | ✓ sciences économiques |
| ✓ études environnementales | ✓ sciences politiques |
| ✓ études pluridisciplinaires | ✓ sociologie |
| ✓ études religieuses | ✓ travail social |
| ✓ études sur les femmes | ✓ urbanisme & aménagement régional |

Le CRSH rend compte au Parlement par l'entremise du ministre de l'Industrie et est dirigé par un conseil d'administration de 22 membres nommés par le gouverneur en conseil afin de représenter les intérêts du milieu universitaire et des secteurs public et privé.

Conseil de recherches en sciences humaines

Secteurs d'activité et de services



B. Objectifs

Les objectifs principaux du CRSH sont :

- d'appuyer la recherche et la formation de grande qualité dans des disciplines qui nous aident à mieux comprendre la nature changeante de notre société, à mieux relever les nouveaux défis auxquels nous devons faire face et à mieux profiter des occasions qui s'offrent à nous;
- de contribuer à la mise en valeur des avantages de la recherche en encourageant le transfert des connaissances entre les chercheurs, leurs partenaires, les responsables de l'élaboration des politiques et d'autres groupes intéressés au sein de la société canadienne.

C. Facteurs externes influant sur le CRSH

Un défi continu pour le CRSH consiste à trouver des façons équilibrées et efficaces de répondre aux besoins de sa clientèle nombreuse et variée. Ces besoins vont des demandes de financement présentées par les chercheurs jusqu'aux demandes concernant des applications de la recherche et du personnel hautement qualifié présentées par les gouvernements, des groupes communautaires et le secteur privé.

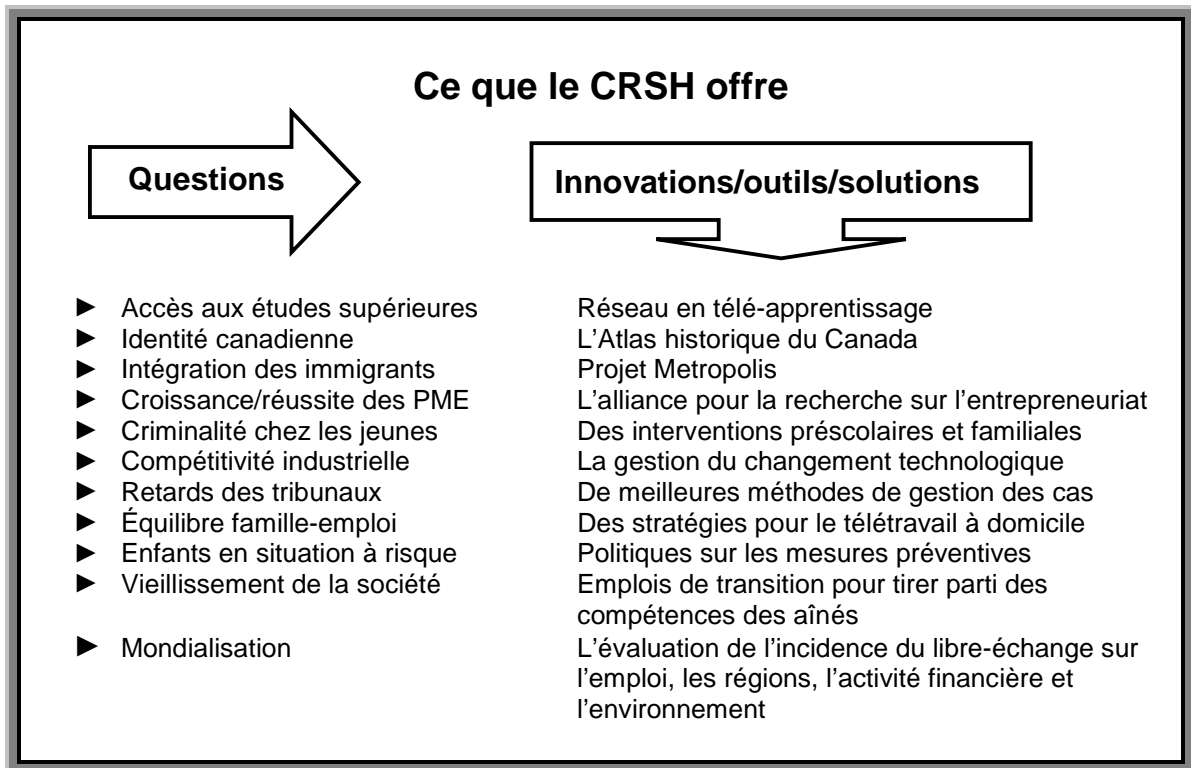
Les principaux facteurs environnementaux qui influent sur les opérations du CRSH sont :

- **Une demande croissante de connaissances et de compétences en sciences humaines**

Les chercheurs en sciences humaines fournissent des renseignements essentiels sur l'évolution culturelle, sociale et économique. Ils analysent les grandes transformations — des changements démographiques sans précédent, la mondialisation de l'économie et ses multiples conséquences sur l'emploi, l'adaptation des jeunes à la nouvelle économie et à la société, le rôle changeant du Canada dans le monde et les incidences du réchauffement de la planète sur les ressources sociales, économiques et humaines.

La demande de connaissances et de compétences à acquérir dans ces domaines s'est accrue considérablement ces dernières années, vu que les gouvernements et les organisations communautaires tentent de concevoir des politiques et des interventions qui permettent de relever efficacement les nouveaux défis sociaux. En tant que principal organisme de financement de la recherche universitaire en sciences humaines, le CRSH est sollicité de plus en plus pour aider à produire des connaissances et des compétences axées sur les politiques, qui permettront d'atteindre les objectifs nationaux et de contribuer au développement durable des collectivités canadiennes.

Une forte demande de personnel hautement qualifié en sciences humaines est également à prévoir dans les années qui viennent. Des études récentes montrent que les diplômés en sciences humaines comptent parmi ceux pour qui la demande est la plus élevée sur le marché du travail, au moment où le Canada entre dans la nouvelle économie du savoir. On évalue en outre que, durant la première décennie du nouveau siècle, plus de 20 000 des 33 000 professeurs d'université du pays auront pris leur retraite ou quitté leur poste. Les universités canadiennes auront donc un problème de taille à résoudre. Dans ce contexte, le CRSH doit renforcer son appui à la formation avancée en sciences humaines, afin de renouveler les effectifs de chercheurs et de professeurs dans les universités canadiennes.



▪ **Renforcer l'élan et la capacité d'innovation dans les universités canadiennes**

Ces dernières années, le gouvernement fédéral a pris des mesures importantes pour rétablir la capacité dans les universités canadiennes et renforcer l'apport de la recherche au progrès social et économique futur du pays. Les nouveaux investissements comprennent la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), les réseaux de centres d'excellence, les budgets accrus des conseils subventionnaires, le programme de chaires d'excellence en recherche du XXI^e siècle, et la création des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Ces investissements ont créé un contexte très favorable à l'innovation scientifique et technologique au Canada. Il devient de plus en plus évident (dans des domaines comme la génomique, la santé et l'informatique) qu'il faut des recherches solides en sciences humaines pour optimiser les possibilités de succès de ces initiatives du point de vue social, économique et culturel. Le CRSH doit s'assurer que les sciences humaines sont pleinement intégrées à ces initiatives et tirent pleinement parti des possibilités de la recherche dans ces domaines.

Les récentes augmentations de budget au CRSH lui ont permis de redonner un nouvel essor à la recherche en sciences humaines et de répondre à des besoins pressants dans ses disciplines. Le CRSH a commencé à mettre en œuvre son Scénario d'innovation, un plan d'action stratégique pour la recherche et la formation en sciences humaines. Ce plan d'action vise à :

- combler les lacunes de nos connaissances dans des domaines clés, grâce à trois nouveaux thèmes stratégiques sur la cohésion sociale, la santé et l'économie du savoir, ainsi que de nombreuses initiatives conjointes avec des partenaires externes (voir liste page 12);
- développer les connaissances axées sur les politiques, grâce à 22 Alliances de recherche universités-communautés (ARUC), un programme créé récemment pour encourager des partenariats actifs entre les universités et les organisations de la communauté qui permettront d'acquérir de nouvelles connaissances et de nouvelles compétences dans des domaines clés et d'améliorer la qualité de vie des Canadiens;
- mobiliser la communauté des chercheurs en sciences humaines qui s'intéressent à la santé afin qu'elle contribue pleinement au nouvel objectif élargi fixé pour les Instituts de recherche en santé du Canada;
- renforcer la capacité d'innovation du Canada et mobiliser de nouveau la communauté des chercheurs grâce à un soutien accru à la recherche fondamentale;
- contribuer au renouvellement des compétences de recherche en sciences humaines en accroissant l'appui aux étudiants du doctorat et aux détenteurs de bourses postdoctorales les plus prometteurs.

Toutefois, en répartissant ses fonds, le CRSH doit toujours s'assurer qu'il maintient un équilibre entre la demande élevée qui lui est formulée quant à la recherche et à la formation avancée dans les domaines qui le concernent, les coûts croissants de la recherche, et les besoins énormes de recherche dans une vaste communauté universitaire. Le CRSH doit répondre aux besoins de 55 p. 100 des professeurs des universités canadiennes, mais son budget ne représente que 12 p. 100 des fonds qui sont consacrés à la recherche par l'entremise des trois conseils subventionnaires.

▪ **Construire des ponts plus solides**

La complexité et la nature horizontale des problèmes auxquels la société est confrontée exigent de plus en plus de partenariats et d'échange de connaissances entre les chercheurs et les utilisateurs de la recherche. Grâce à ses programmes stratégiques, le CRSH continue à promouvoir une forte participation des utilisateurs de la recherche et des groupes intéressés dans la production et la diffusion des connaissances. Au fil des ans, le CRSH a appuyé plus de 30 programmes de recherche ciblée favorisant ces partenariats. Nous continuerons à élargir ces partenariats dans les domaines clés.

Le CRSH s'efforce également de sensibiliser les décideurs et le public canadiens au rôle important que jouent les sciences humaines dans la croissance et le développement socio-économiques du pays, et aux connaissances qui existent grâce aux travaux de recherche appuyés par le CRSH.

L'an dernier, le CRSH :

- a continué à être un partenaire essentiel du Projet de recherche sur les politiques, un programme fédéral visant à accroître la capacité de recherche sur les politiques dans les ministères fédéraux en renforçant la base des connaissances;
- a organisé un important Salon de la recherche sur la Colline du Parlement, qui a démontré aux députés, aux sénateurs, aux hauts fonctionnaires fédéraux et aux médias comment des étudiants des cycles supérieurs contribuent à d'importants projets de recherche en sciences humaines;
- a lancé les premiers prix McConnell d'excellence en communication de la recherche;
- a participé, en partenariat avec la FCI, le CRSNG et le CRM, à l'organisation de la conférence « Innovation Canada », une conférence nationale regroupant les principaux intervenants de la communauté des chercheurs ainsi que des secteurs public et privé afin de mettre en évidence l'innovation canadienne.

Renforcer les liens à l'échelle internationale est également essentiel pour maintenir une capacité de recherche de calibre mondial. Au cours de la dernière année, le CRSH :

- a organisé, en partenariat avec la FCI et la National Science Foundation des États-Unis, un important atelier international de l'OCDE visant à explorer les technologies et les besoins d'infrastructure à grande échelle pour les sciences sociales;
- a renforcé les liens avec les fondations et les organismes subventionnaires américains, afin de promouvoir la collaboration dans nos domaines.

16 initiatives conjointes en vigueur au CRSH

Programmes	Partenaires
▶ Chaires en gestion du changement technologique	CRSNG
▶ L'immigration & les métropoles	Citoyenneté et Immigration et sept autres partenaires
▶ Réseaux de recherche sur les systèmes d'innovation	CRSNG & CNR
▶ Suppléments aux bourses d'études supérieures	Service canadien des forêts
▶ Partenariat de recherche en foresterie	Service canadien des forêts, CRSNG, secteur privé
▶ Projet sur les tendances	Secrétariat de recherche sur les politiques
▶ Le fédéralisme et les fédérations	Affaires intergouvernementales
▶ Les rapports en évolution	Commission du droit du Canada
▶ Le Canada dans le monde – Suppléments aux bourses d'études supérieures et aux subventions de recherche	Centre de recherches pour le développement international
▶ Subventions pour la conception d'instituts de santé	Fondation canadienne de recherche sur les services de santé
▶ Valoriser l'alphabétisation au Canada	Secrétariat national à l'alphabétisation et DRHC
▶ Initiative canadienne de recherche sur le tabagisme	Institut national du cancer du Canada, quatre autres partenaires
▶ Publication électronique	Industrie Canada
▶ Cours d'analyse statistique	Statistique Canada
▶ Bourse de carrière en santé	IRSC, Santé Canada
▶ La société, la culture & la santé des Canadiens	Santé Canada

D. Dépenses prévues

Tableau 2.1 - Dépenses prévues

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	106,7	121,7	121,2	102,2
Non budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	-	-	-	-
Total du Budget principal des dépenses	106,7	121,7	121,2	102,2
Rajustements **	19,0	24,1	36,1	59,4
Dépenses prévues nettes	125,7 *	145,8	157,3	161,6
Moins : Recettes non disponibles	0,7	0,7	0,7	0,7
Plus : Coût des services reçus sans frais	1,5	1,5	1,5	1,5
Coût net du programme	126,5	146,6	158,1	162,4
Équivalents temps plein	123	126	126	126

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues nettes à la fin de l'exercice courant.

** Les rajustements tiennent compte des approbations qui ont été obtenues depuis la mise à jour annuelle des niveaux de référence (MJANR) et des initiatives du budget.

Note : Dépenses prévues 2002-2003 n'incluent pas la portion du financement du programme des Réseaux de centres d'excellence (RCE) payée par le CRSH.

Section III : Plans, résultats et ressources

A. Objectifs du secteur d'activité

Les objectifs principaux du CRSH sont :

- d'appuyer la recherche et la formation avancée de qualité pour nous aider à mieux comprendre la nature changeante de notre société, à mieux relever les nouveaux défis auxquels nous devons faire face et à mieux profiter des occasions qui s'offrent à nous;
- de contribuer à la mise en valeur des avantages de la recherche en encourageant le transfert des connaissances entre les chercheurs, les industries, les responsables de l'élaboration des politiques et d'autres groupes intéressés au sein de la société canadienne.

B. Description du secteur d'activité

Promouvoir et soutenir la recherche et l'érudition

Subventions de recherche à des chercheurs travaillant individuellement ou en équipe ou aux universités pour appuyer la recherche fondamentale en sciences humaines et la recherche concertée et ciblée sur des questions d'intérêt national, bourses à des diplômés effectuant des recherches postdoctorales et à des étudiants inscrits à des programmes de doctorat, bourses pour appuyer la diffusion de la recherche et le soutien administratif qui y est relié.

C. Principaux engagements en matière de résultats, résultats escomptés, activités et ressources connexes

Le résultat clé du secteur d'activité du CRSH consiste à faire avancer considérablement les connaissances et les compétences en sciences humaines et à assurer un leadership important pour façonner le développement d'une capacité de recherche de premier plan au Canada au profit de la société canadienne. Les retombées à long terme pour les Canadiens comprennent :

- une capacité de recherche humaine forte et efficace, qui peut concurrencer celle des pays les plus avancés au monde;
- un réservoir sans cesse renouvelé de chercheurs de pointe dans les universités canadiennes, pour y enseigner et former la prochaine génération;
- les connaissances et les compétences nécessaires pour soutenir une culture et un tissu social solides ainsi que pour résoudre des problèmes sociaux, culturels et économiques complexes.

Engagement clé en matière de résultats	Résultats prévus	Activités connexes	Ressources (\$ millions)
<p>Une capacité canadienne de recherche de calibre mondial qui apporte des retombées sociales en faisant avancer les connaissances et un leadership dans l'élaboration des politiques qui touchent aux sciences humaines.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Renouveler la prochaine génération de chercheurs et de professionnels hautement qualifiés afin de répondre aux besoins des universités canadiennes ainsi que des secteurs public et privé (section 3.1 ci-dessous) 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Appui sous forme de bourses de doctorat et bourses postdoctorales aux niveaux actuels 	33 M\$
	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Connaissances qui contribuent à la compréhension et à la résolution des problèmes sociaux, culturels, intellectuels et économiques ◆ Résultats fondés sur des données probantes de recherches sur les questions importantes (section 3.2 ci-dessous) 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Appui à 2 ou 3 nouvelles initiatives conjointes avec des partenaires des secteurs public, privé et non gouvernemental ◆ Appui à de nouvelles Alliances de recherche universités-communautés 	18 M\$
	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Vastes activités de recherche pour faire avancer les connaissances, stimuler l'innovation et mobiliser de nouveau les chercheurs en sciences humaines (section 3.3 ci-dessous) 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Appui à la recherche dans le cadre des Subventions de recherche et des Grands travaux de recherche concertée 	43 M\$
	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Promotion de la recherche (section 3.4 ci-dessous) 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Communications et transfert des connaissances ◆ Grande conférence sur l'avenir des humanités 	1.3 M\$

3.1 Cap sur l'avenir – Accroître la formation en sciences humaines

Le CRSH consacre 30 p. 100 de son budget à la formation avancée de personnel qualifié dans le domaine des sciences humaines, par l'entremise de ses programmes de bourses de doctorat et de bourses postdoctorales. En 2000-2001, il a l'intention :

- de maintenir son appui dans ce domaine afin de continuer à répondre aux besoins des employeurs du milieu universitaire, du gouvernement et du secteur privé;
- d'accroître les possibilités de formation avancée dans un cadre interdisciplinaire, grâce aux trois nouveaux thèmes lancés en 1999;
- d'offrir des possibilités de formation novatrices et interactives aux étudiants du baccalauréat et des cycles supérieurs, grâce au programme des Alliances de recherche universités-communautés, qui devrait donner à ces étudiants l'occasion d'acquérir des compétences de recherche, de même qu'un savoir-faire et des aptitudes utiles sur le marché du travail, et de trouver plus facilement un emploi.

3.2 Accroître la collaboration, les partenariats et les alliances de recherche avec les secteurs public, privé et bénévole

Le CRSH continuera à élargir ses partenariats avec les organisations intéressées, afin d'élaborer ensemble et, dans la mesure du possible, de financer conjointement des recherches sur les grandes questions sociales, culturelles et économiques. Plus précisément, le CRSH a l'intention :

- de lancer huit nouvelles Alliances de recherche universités-communautés afin de répondre à la demande sans précédent de partenariat entre les organisations de la communauté et les universités.

Des pourparlers sont en cours au sujet de nouveaux partenariats financiers sur le logement et les collectivités du Nord.

3.3 Maintenir une forte capacité d'innovation

Afin d'appuyer la masse critique de compétences et de recherche qui constitue les assises de l'innovation, le CRSH doit appuyer de façon adéquate la recherche en sciences humaines. Le pourcentage le plus élevé des fonds que le CRSH consacre aux subventions va à la recherche fondamentale, et cet appui sera maintenu. Le budget actuel du Conseil lui permet d'accorder une aide financière, sur une base annuelle, à environ 15 p. 100 des professeurs à plein temps dans les universités canadiennes et à quelque 5 p. 100 des étudiants canadiens des cycles supérieurs, dans les domaines de sa compétence.

Dans le passé, le CRSH a appuyé des collaborations nationales et internationales, ainsi que des activités de structuration, de transfert et d'intégration des connaissances, sur une base ponctuelle, au moyen de son Fonds présidentiel pour l'innovation et le développement. Ces activités sont essentielles au développement de la recherche novatrice de calibre international. Le CRSH poursuivra donc son programme d'Initiatives de développement de la recherche (IDR) pour fournir le soutien nécessaire à ces activités dans le cadre d'un programme continu fondé sur l'évaluation par les pairs.

3.4 Communications et transfert des connaissances

Le CRSH est déterminé à accroître la communication et le transfert efficaces des connaissances, qui constituent un élément essentiel du processus de recherche. À cette fin, le CRSH :

- poursuivra ses programmes de partenariats et ses alliances de recherche afin de favoriser un meilleur transfert des connaissances entre les chercheurs qu'il subventionne et les différents groupes d'utilisateurs au sein du gouvernement, dans la communauté et dans le secteur privé;
- explorera également de nouvelles façons de servir d'intermédiaire entre les producteurs et les utilisateurs de la recherche en sciences humaines;
- réorganisera sa Division des communications, afin d'accentuer dans les activités de la division l'aspect du transfert des connaissances et des relations publiques;
- continuera d'élaborer des stratégies pour renforcer les liens du Conseil avec les parlementaires et le secteur des politiques fédérales.

Nouvelles initiatives

Dans le cadre de son rôle consistant à préciser et à orienter la recherche et les applications de la recherche dans des directions novatrices, le CRSH a l'intention d'organiser une grande conférence sur l'avenir des humanités.

Une grande activité du CRSH l'an prochain consistera également à assurer une mise en œuvre efficace du programme des chaires d'excellence en recherche du XXI^e siècle, dont la création a été annoncée récemment.

Les plans futurs du CRSH incluent aussi :

- le lancement d'un nouveau thème stratégique intitulé *Redéfinir la productivité* afin de tirer parti de toute la gamme des outils qui existent en sciences sociales, en science cognitive, en sciences de l'éducation et dans les humanités pour s'interroger sur le sens de la productivité dans notre société, étudier comment la productivité contribue au développement social et au mieux-être économique et découvrir quels facteurs culturels et sociaux sont essentiels à une économie productive;

- le lancement d'un nouveau programme de bourses de maîtrise, afin d'élargir son appui à la formation avancée et de contribuer à apporter au marché du travail du personnel qualifié ayant une formation en sciences humaines;
- le lancement de l'Initiative canadienne sur les statistiques sociales (ICSS), en partenariat avec Statistique Canada, afin d'optimiser l'utilisation des statistiques sociales et de mieux planifier les politiques relatives à de grands enjeux nationaux;
- une augmentation de la valeur et du nombre de bourses de doctorat, afin d'atteindre l'objectif consistant à appuyer 15 p. 100 des étudiants canadiens à plein temps des cycles supérieurs en sciences humaines;
- une augmentation substantielle du nombre d'Alliances de recherche universités-communautés;
- le lancement de nouveaux thèmes de recherche stratégique sur d'importantes questions sociales, économiques et culturelles.

Section IV : Renseignements financiers

Tableau 4.1 - Sommaire des paiements de transfert

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 1999-2000*	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
Subventions				
Conseil de recherches en sciences humaines				
Soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines	115,0	136,1	147,7	152,0
Total des subventions	115,0	136,1	147,7	152,0
Contributions				
Total des contributions	-	-	-	-
Autres paiements de transfert				
Total des autres paiements de transfert	-	-	-	-
Total des subventions, des contributions et des autres paiements de transfert	115,0	136,1	147,7	152,0

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

Note : Dépenses prévues 2002-2003 n'incluent pas la portion du financement du programme des Réseaux de centres d'excellence (RCE), payée par le CRSH.

Tableau 4.2 - Source des recettes non disponibles

Recettes non disponibles (en millions de dollars)	Prévisions de recettes 1999-2000*	Recettes prévues 2000-2001	Recettes prévues 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003
Conseil de recherches en sciences humaines				
Soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines	0,7	0,7	0,7	0,7
Total des recettes non disponibles	0,7	0,7	0,7	0,7

Tableau 4.3 - Coût net du programme pour 2000-2001

(en millions de dollars)	Programme du Conseil de recherches en sciences humaines	Total
Dépenses prévues nettes	145,8	145,8
Plus : <i>Services reçus sans frais</i>		
■ Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	1,2	1,2
■ Cotisations aux régimes d'assurance des employés et coûts payés par le SCT (5,6 % de 5,6 millions \$)	0,3	0,3
■ Protection des accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	-	-
■ Traitements et coûts des services juridiques connexes fournis par le ministère de la Justice Canada	-	-
	1,5	1,5
Moins : Recettes non-disponibles	0,7	0,7
Coût net du programme pour 2000-2001	146,6	146,6

INDEX

De plus près. Le CRSH et la recherche en sciences humaines, Division des communications du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, 1998.

Regard sur l'avenir. La stratégie quinquennale du Conseil de recherches en sciences humaines, n° de cat. CR22-6/1990; ISBN 0-662-57960-7; 28 pages.

L'Initiative canadienne sur les statistiques sociales, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et Statistique Canada, n° de cat. CR22-34/1999, ISBN n° 0-662-64434-4, 12 pages.

L'éducation et la révolution technologique : Le rôle des sciences humaines dans l'économie du savoir, Robert C. Allen, novembre 1999, 36 pages.

Lignes directrices pour la préparation du rapport sur les plans et priorités 2000-2001, Conseil du Trésor du Canada, Secrétariat, [http:// www.tbs-sct.gc.ca/tb/estimate/estimF.html](http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/estimate/estimF.html)

Une recherche à la fine pointe du progrès pour une meilleure cohésion sociale et une économie compétitive. Scénario d'innovation pour le Conseil de recherches en sciences du Canada, janvier 1998, 20 pages.

Des connaissances et des compétences à la fine pointe du progrès pour un monde en pleine mutation, décembre 1998, 11 pages.

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada — Budget des dépenses 1999-2000 Partie III Plan de dépenses, n° de cat. BT31-2/2000-III-8, ISBN 0-660-60796-4, 39 pages.

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada — Rapport sur le rendement pour la période se terminant le 31 mars 1999, n° de cat. BT31-4/73-1999, ISBN 0-660-61085-X, 39 pages.

Guide des bourses du CRSH, <http://www.sshrc.ca>

Guide des subventions du CRSH, <http://www.sshrc.ca>

Le défi du juste milieu : La stratégie quinquennale du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, 1996-2001, n° de cat. CR22-33/1997, ISBN 0-662-62927-2, décembre 1996, 20 pages.

L'employabilité des diplômés universitaires en sciences humaines et en éducation : Données statistiques récentes, Robert C. Allen, août 1998, 28 pages.

Orientations : Portrait de l'université au Canada, Association des universités et collèges du Canada, ISBN 0-88876-199-6, 96 pages.